



Conseil d'Administration

COMPTE-RENDU

14 avril 2010

Ordre du jour

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 16 décembre 2009 et approbation du procès-verbal du 24 février 2010.
2. Approbation du compte financier de l'Université de l'exercice 2009.
3. Approbation de la décision budgétaire modificative n°1 – exercice 2010.
4. Délégation au président de l'Université d'attributions du conseil d'administration dans le domaine de l'action sociale.
5. Création de la bi-licence Droit/Sciences.
6. Création de la bi-licence Economie/Sciences.
7. Retiré de l'ordre du jour.
8. Désignation de représentants de l'Université aux conseils de différents organismes.
9. Création d'un volet formation continue dans la licence professionnelle Intervention sociale spécialité Ingénierie des services de proximité.
10. Créations et modifications relatives aux enseignements et aux contrôles des connaissances.
11. Création du diplôme d'Université Communication publicitaire internationale (CFP).
12. Approbation de tarifs.
13. Convention.
14. Convention entre l'Université et Apple Inc. relative au développement des applications Iphone.
15. Admission en non-valeur de créances irrécouvrables.
16. Approbation des projets étudiants présentés au titre du FSDIE.

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 16 décembre 2009 et approbation du procès-verbal du 24 février 2010.

Adopté.

2. Approbation du compte financier de l'Université de l'exercice 2009

Le bilan de l'agent comptable fait état d'une bonne santé financière de l'université. Cette année 2009 servait d'année préparatoire à l'autonomie, il était donc important de réduire les dépenses sur de nombreux points et le bilan apparaît très satisfaisant dans cette perspective.

Il est à noter que 82% des dépenses d'investissement sont faites dans les travaux d'Assas.

Adopté.



3. Approbation de la décision budgétaire modificative n°1 – exercice 2010.

Adopté.

4. Délégation au président de l'Université d'attributions du conseil d'administration dans le domaine de l'action sociale

Cette délégation sera accordée sous réserve de trois restrictions. Elle ne sera effectuée que dans un cadre très limité qui concerne des dossiers nécessitant une confidentialité particulier, et une urgence.

Adopté.

5. Création de la bi-licence Droit/Sciences.

L'association Assas.net souligne l'importance d'accorder au plus vite les cours d'anglais des étudiants pour unifier cet enseignements entre les étudiants venant de Paris 2 et ceux venant de Paris 6. Dans le même sens, une réunion ultérieure de rencontre des administrations devrait aboutir à l'étude la plus poussée possible des emplois du temps et examens pour que les étudiants n'aient pas à se déplacer plusieurs fois dans la journée.

Adopté.

6. Création de la bi-licence Economie/Sciences.

Adopté.

7. Retiré de l'ordre du jour.

8. Désignation de représentants de l'Université aux conseils de différents organismes.

Ce point fait suite à un départ en retraite. Le Conseil s'accorde sur la désignation de M. Dubois.

9. Création d'un volet formation continue dans la licence professionnelle Intervention sociale spécialité Ingénierie des services de proximité.

Adopté.



10. Créations et modifications relatives aux enseignements et aux contrôles des connaissances.

Ces modifications concernent des modifications pour la combinaison des Bermupa. Une nouvelle combinaison est créée pour eux. Les étudiants de Berlin et Munich du programme Bermupa peuvent choisir entre la combinaison 12 et la 17 tandis que ceux de Paris II prendront obligatoirement la combinaison 12. Tandis qu'un cours de langue allemande est rajouté dès la rentrée 2010 en L1 et 2011 en L2 s'intitulant Langue Allemande en plus du droit civil allemand.

Adopté.

11. Création du diplôme d'Université Communication publicitaire internationale (CFP).

Ce diplôme est de niveau master et sera dirigé par Nathalie Guibert. Ce diplôme est proposé en formation continue et il est ouvert aux professionnels de la communication titulaires d'une maîtrise.

Adopté.

12.Approbation de tarifs.

Tarifs de l'IPAG qui n'avaient pas été réévalués depuis une vingtaine d'année.

Adopté.

13.Convention.

M. Truchet demande l'adoption de ce point à la condition de la modification d'un des articles pour s'assurer que l'Université n'ait rien à verser à l'International Advertising Association dans le cas où la filière n'ouvrirait pas, le minimum de 15 étudiants inscrits n'étant pas atteint.

Adopté.

14. Convention entre l'Université et Apple Inc. relative au développement des applications iPhone.

L'adoption de la Convention est reportée pour mise en conformité au droit français après la traduction d'une Convention américaine qui n'était pas adaptée.



15. Admission en non-valeur de créances irrécouvrables.

Adopté.

16. Approbation des projets étudiants présentés au titre du FSDIE.

Adopté.



